

ÉCOLE SUPERIEURE D'ART ET DESIGN DES PYRENEES

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE AVEC PUBLICITÉ LIBRE

OBJET DE LA CONSULTATION :

MARCHE DE **LOCATION ET MAINTENANCE D'UN COPIEUR MULTIFONCTION COULEUR ET NB**
TYPE ARTS GRAPHIQUES

Règlement de consultation -CCAP-CCTP-**Acte d'engagement**

REF : MAPA-COP2021

PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE :

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DES PYRÉNÉES

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

6 décembre 2021 à 17h30

ÉSAD·PYRÉNÉES

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

l'école supérieure d'art et de design des Pyrénées est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) issue de la réunion des écoles d'arts de Pau et de Tarbes. L'ESA propose des formations professionnalisantes reconnues dans le réseau européen de l'enseignement supérieur.

ARTICLE 1 : DÉFINITION DE LA CONSULTATION ET MODALITÉS

1.1 Description du marché

La location et la maintenance d'un copieur multifonction couleur et NB type arts graphiques adossé à contrôleur externe de type Fiery, pour le département PAO de l'école supérieure d'art et de design des Pyrénées. La maintenance intègre la fourniture de tous les consommables sans exception (agrafes comprises) ainsi que le dépannage sur site.

La solution proposée sera basée sur un coût page réelle et n'intégrera pas de forfait d'impression.

1.2 Type de procédure

Le marché est une procédure adaptée, en application de l'article 28 du code des marchés publics.

1.3 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de leur réception.

1.4 Nom et adresse du pouvoir adjudicateur

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DES PYRÉNÉES

2 RUE MATHIEU LALANNE
64000 PAU

1.5 Demande de renseignements administratifs complémentaires

Magali CHAVAGNEUX
Responsable administrative et financière

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DES PYRÉNÉES

2 RUE MATHIEU LALANNE
64000 PAU

Tel : 05 59 02 20 06
Mail : magali.chvagneux@esad-pyrenees.fr

1.5.1 Demande de renseignements techniques complémentaires

Gabriel BLAZQUEZ
Responsable informatique et technique

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DES PYRÉNÉES

1.6 Obtention du dossier de consultation

Ce dossier est disponible (dématérialisé) sur :

La plateforme de dématérialisation des marchés publics
<https://demat-ampa.fr/>

Le site internet de l'ESAD
<https://esad-pyrenees.fr/ecole/marches-publics>

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DES PYRÉNÉES se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation, sans avoir à justifier son choix vis-à-vis des fournisseurs ayant répondu au présent appel d'offres.

ARTICLE 2 : Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée de 48 mois. Il est reconductible par avenant deux fois, pour une durée d'un an.

ARTICLE 3 : PRÉSENTATION ET REMISE DES OFFRES

3.1 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation (RC)
- **L'acte d'engagement,**
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.),
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)

3.2 Modalités de remise des offres

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier comprenant :

Un formulaire DC2

L'acte d'engagement dûment renseigné,

Le CCTP, coté et paraphé par le candidat, avec sa proposition de tarif complétée.

Le CCAP, coté et paraphé par le candidat

Un mémoire technique qui synthétise les fonctionnalités et performances du matériel proposé ainsi que le descriptif des conditions de maintenance

Il est rappelé que les candidats acceptent sans restriction ni réserve les documents régissant le présent marché sous peine de rendre leur offre irrecevable.

3.3 Date limite Transmission et réception des offres

Les pièces constitutives de l'offre seront placées sous enveloppe cachetée (ou tout autre emballage adapté et scellé) qui portera les mentions suivantes :

NE PAS OUVRIR – MARCHÉ DE FOURNITURES ET SERVICES

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN DES PYRÉNÉES
2 RUE MATHIEU LALANNE
64000 PAU

Les offres doivent parvenir avant le 6 décembre 2021 17 h 30

Les envois seront acheminés sous la seule responsabilité des candidats. L'organisateur de la consultation ne pourra être tenu pour responsable des dépassements des délais de remise des propositions. Les frais de port sont à la charge des candidats.

ARTICLE 4 : JUGEMENT DES OFFRES

Ce jugement sera effectué par une commission d'appel d'offres, composée des personnels de direction et du responsable informatique de l'ESAD

La décision sera communiquée dans un délai maximum de 15 jours à compter du 13 décembre

Les critères intervenant au moment du choix du prestataire sont :

Coût : 55 points

Valeur technique appréciée au regard du CCTP et du mémoire technique : 45 points

Apprécie au regard du mémoire technique qui sera fourni par le candidat. Le mémoire récapitule les points techniques importants et la description de la solution d'un point de vue technique et fonctionnel.

ARTICLE 4.1 NÉGOCIATIONS

Le Pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats ayant remis une offre recevable avant d'attribuer le marché

ARTICLE 5 : Date et lieux d'exécution

La prestation doit être livrée et opérationnelle pour le 28 février 2022

A l'adresse :
École Supérieure d'art et de design des Pyrénées
2 rue Mathieu LALANNE
64 000 PAU

Contact : Gabriel BLAZQUEZ
tel : 05.59.90.34.87 – 06 38 39 61 58

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

ARTICLE 1 : CCAG

Le cahier des clauses administratives générales étant identique à celui des marchés publics de fournitures et de services (CCAG/FCS approuvé par décret 77.699 du 27 mai 1977 modifié), le présent cahier des clauses administratives particulières précise les conditions d'approvisionnement et de règlement applicables sur ce marché.

Le pouvoir adjudicateur est Monsieur le directeur général de l'ESAD il est le seul habilité à engager les dépenses de l'établissement.

ARTICLE 2 : Objet du marché

La Location et La maintenance d'un copieur multifonction couleur et NB type arts graphiques pour le département PAO de l'école supérieure d'art des Pyrénées site de Pau. La maintenance intègre la fourniture de tous les consommables sans exception ainsi que le dépannage sur site à J+1 maximum.

ARTICLE 3 : Durée du marché

Le MAPA est attribué pour une durée de 48 mois. Il est reconductible par avenant deux fois, pour une durée d'un an.

ARTICLE 4 : Notification et facturation

Ce marché sera notifié par mail au plus tard le 10 décembre 2021 et les factures seront envoyées à l'Agent comptable de l'École supérieure d'art et de design des Pyrénées. Le paiement des prestations se fait par mandat administratif ou via Chorus Pro.

ARTICLE 6 : Résiliation

L'École supérieure d'art et design des Pyrénées se réserve le droit de résilier le marché, si après notification par deux lettres recommandées, le fournisseur ne respectait toujours pas ses engagements dans la qualité des matériels proposés. De même le non-respect des clauses administratives et techniques particulières du présent marché par le titulaire entraînera une résiliation de plein droit sans indemnité.

L'École supérieure d'art des Pyrénées se réserve le droit de déclarer le marché sans suite pour motifs d'intérêt général.

ARTICLE 7 : Non attribution et litiges

L'ESAD se réserve le droit de ne pas attribuer le marché. En cas de différend ou litiges non résolus à l'amiable, c'est le tribunal administratif de Pau qui serait compétent.

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

ARTICLE 1 : Normes retenues

Les solutions proposées seront conformes aux normes françaises et européennes en vigueur

ARTICLE 2 : Définition de la prestation

Le présent marché a pour objet :

La location et la maintenance d'un copieur multifonction couleur et NB type arts graphiques adossé à contrôleur externe de type Fiery, pour le département PAO de l'école supérieure d'art et de design des Pyrénées. La maintenance intègre la fourniture de tous les consommables sans exception (agrafes comprises) ainsi que le dépannage sur site.

La solution proposée sera basée sur un coût **page réel** et **n'intégrera pas de forfait d'impression**.

2.1 La prestation inclut obligatoirement les points suivants :

La livraison, l'installation et la mise en service, par des techniciens compétents et autonomes, du copieur et du contrôleur externe, avec la fourniture de tous les câbles nécessaires au raccordement (câbles secteur, Câbles Ethernet...).

Le paramétrage réseau complet **avec drivers et test d'impression** des machines clientes de la salle PAO du site de Pau soit 20 postes.

L'assistance téléphonique tant en ce qui concerne l'utilisation que le matériel, sa configuration, sa connexion informatique, etc. La mise à disposition d'un service de diagnostic à distance et d'une hot line.

Assistance logicielle, service de mise à jour comprenant la fourniture des versions révisées et la documentation associée au copieur et au

L'entretien préventif du matériel, la réparation comprenant la fourniture et le changement des pièces détachées (y compris l'**unité de four**), accessoires compris.

La fourniture de tous les consommables nécessaires avec un système de commande automatisé (hors papier et électricité).

La main-d'œuvre et les déplacements.

L'échange du produit dans le cas d'un produit défectueux en lui substituant, dans un délai de 4 jours, un produit identique ou un produit supérieur aux mêmes conditions contractuelles que le précédent. Les frais inhérents à cet échange restent à la charge du fournisseur.

2.2 Le paramétrage du contrôleur externe

-La prestation inclut le **paramétrage complet** du contrôleur d'impression externe avec la création de profils pour les supports suivants :

Papier standard 80gr

Papier couché 120gr

Papier couché 200 gr

2.4 La formation des utilisateurs (5 personnes maximum)

Formation des utilisateurs sur 7 heures en deux demi-journées :

Utilisation du copieur en impression /scans/photocopie/réglages du recto verso
 Gestion des bacs d'alimentation
 Utilisation de l'unité de finition en pliage et brochure
 Dépannage de base
 Utilisation avancée du contrôleur externe
 Création de profils
 Création de maquettes/Gabarits
 Calibrage Couleur
 Calibrage recto/verso
 Utilisation des fonctions de finition

ARTICLE 2 : Attendus techniques du matériel

Volumétrie annuelle d'impression couleur estimée : 100 000 pages

DESIGNATION	VALEUR ATTENDUE
Vitesse d'impression NB et couleur	Minimum 70 pages A.: NB par minute
Nombre de magasins	4 mini Dont un latéral
Alimentation manuelle	SRA3 et format bannière
Résolution d'impression	2400 X 2400 ppp ou plus
Contrôleur d'impression externe	Type Fiery EX RAM 2 Go mini HD 500 Go mini
Scan A4 et A3	Monopasse et 600 Dpi mini
Tolérance de registration recto verso	0,5 mm par face maximum
Grammage maxi	300 Gr ou plus
Formats papier standard	A4, A3, SRA3 & bannière
Unité de finition	De type pliage, brochure [cahier de 16 pages 80 gr mini], agrafage en 2 points.
Profils papier prédéfinis	En sélection par détecteur ou par menu
Langages	PCL6 et PS
Drivers	Windows 10, Windows server 2016 Mac OS 10.14 10,15 10,16

ARTICLE 3 : Lieu de livraison du matériel et d'exécution de la prestation

Le matériel sera
 livré au :
 2 rue Mathieu LALANNE
 64000 PAU

Accès en Rez de chaussée par portes doubles.

ACTE D'ENGAGEMENT

Le contractant

Je soussigné [nom, prénom, qualité] :

Pour les sociétés :

• agissant en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de la Société :

• au capital de _____ euros

• dont le siège social est à :

• inscrite au registre du Commerce de :

• sous le numéro :

Pour les entreprises individuelles :

• agissant en mon nom personnel à l'adresse professionnelle suivante :

• inscrit au registre du Commerce de :

• sous le numéro :

• et au registre des métiers de :

• sous le numéro :

• immatriculé à l'INSEE sous le n° :

• ayant élu domicile à :

– après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et du cahier des clauses techniques particulières, datées du

– après avoir attesté de la situation fiscale et sociale de [mon] [notre] entreprise,
– [m'engage] [nous engageons], sans réserves, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à fournir à l'école supérieure d'art et de design des Pyrénées une prestation conforme à ma proposition

Détail des prix :

Location financière tarif mensuel TTC :

Prix A4 noir et blanc TTC :

Prix A4 couleur TTC :

Prix A3 noir et blanc TTC :

Prix A3 couleur TTC :

L'offre présentée ne [me] [nous] lie toutefois que si son acceptation [m'est] [nous est] notifiée dans un délai de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.

[Je] [Nous] [déclare] [déclarons], sur l'honneur, que la société emploie des salariés en situation régulière au regard des articles L143.3, L143.5 et L620.3 du Code du travail, et que [ma] [notre] société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 45 du Code des Marchés Publics.

L'École supérieure d'art des Pyrénées se libérera des sommes dues au titre du présent contrat en faisant porter le montant des facturations au crédit du compte ouvert au nom

De :

Numéro :

Dans l'établissement bancaire :

A

Le

Signature et cachet

[Précédés de la mention lu et approuvé]

L'offre présentée est acceptée, et vaut pour acte d'engagement.
L'ordonnateur de l'École supérieure d'art des Pyrénées.

Le directeur général
Jean-François DUMONT

A.....,

Le.....